

ATTESTATION D'AUTONOMIE – TRANSPORT ADAPTÉ

1. Identification de l'usager du Service des transports de la MRC de Montcalm

Nom	Prénom
Numéro matricule	Date de naissance

2. Attestation et identification du déclarant

Par la présente, je soussigné, déclare que je suis le représentant légal de la personne identifiée ci-dessus.

J'atteste que l'usager est suffisamment autonome pour être laissé seul et sans gardien. Par conséquent, je demande au Service des transports de la MRC de Montcalm de ne pas exiger la présence d'une personne qui assumerait sa prise en charge et par le fait même dégage la MRC de Montcalm de toute responsabilité:

- ⇒ À toutes destinations demandées
- ⇒ Au domicile (spécifiez l'adresse)

Adresse domicile	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

- ⇒ Ou aux adresses suivantes

Adresse autre #1	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #2	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #3	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Adresse autre #4	N°	Rue	N° d'appartement
Municipalité			Code postal

Si le requérant n'a pas rempli lui-même cette section, veuillez identifier la personne qui l'a fait à sa place :			
Nom		Prénom	
Domicile		Travail	Poste
Titre		Lien avec l'utilisateur	
Je m'engage à informer le Service des transports de la MRC de Montcalm de toute modification à cet avis s'il y a lieu.			
Déclarant :			
Nom		Prénom	
N° de téléphone		Domicile	Travail
Titre		Lien avec l'utilisateur	
J'autorise le Service des transports de la MRC de Montcalm à consulter toute autre personne ayant un lien avec le requérant et la présente demande.			
_____ Signature obligatoire du déclarant ou de la personne autorisée si le requérant ne peut agir		_____/_____/_____ Date de l'autorisation	

IMPORTANT

Le Service des transports de la MRC de Montcalm tient à rappeler aux personnes concernées que :

- La procédure d'attestation d'autonomie veut assurer l'autonomie des usagers concernés par cette mesure tout en maintenant des conditions sécuritaires lors des transports ;
- Par conséquent, lorsque le chauffeur est informé qu'un usager est autonome ou qu'il peut être laissé seul à certaines destinations, il lui est demandé de :
 - ⇒ S'assurer d'être à la bonne adresse;
 - ⇒ D'accompagner l'utilisateur jusqu'à la porte;
 - ⇒ S'assurer que le l'utilisateur a pénétré en toute sécurité à l'intérieur à l'adresse indiquée;

La collaboration étroite des parents, des aidants et des intervenants qui côtoient l'utilisateur est essentielle au succès de cette mesure.

Par conséquent, ce formulaire devra être signé par la personne **légalement responsable** de l'utilisateur (parent, curateur, etc.). Lorsque l'utilisateur pourra assumer cette responsabilité, il sera lui-même le signataire de ce formulaire.

Dans tous les cas, la personne responsable sera contactée par le personnel du Service des transports afin que les informations communiquées soient validées. De plus, le personnel du Service des transports de la MRC de Montcalm informera alors le responsable des implications concrètes de cette mesure.
Note : Veuillez prendre note qu'en cas de problème, cette mesure pourrait être retirée.